

En 2019, près de deux personnes non retraitées sur trois souhaiteraient partir à la retraite à 60 ans ou avant. Pour autant, seul un non-retraité sur neuf estime que cela lui sera possible. L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ à la retraite reste très marqué en 2019. Parmi les réformes proposées pour préserver le système des retraites par répartition, les personnes interrogées préfèrent l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge de la retraite ou la hausse des taux de cotisations salariales à une baisse du niveau des pensions. Néanmoins, une proportion importante de l'opinion considère les réformes déjà effectuées suffisantes ou rejette les quatre types de réforme proposés dans l'enquête.

## **Près de deux personnes sur trois souhaitent partir à la retraite à 60 ans ou avant**

Selon le Baromètre de la DREES (*encadré 1*), les personnes non retraitées demeurent attachées à la retraite à 60 ans, même si elles sont de plus en plus nombreuses à envisager un départ plus tardif. En 2019, près de la moitié d'entre elles (49 %) souhaiteraient, dans l'idéal, partir à la retraite à 60 ans et une sur six (16 %) avant cet âge (*graphique 1*), alors que plus d'un tiers (35 %) désirent partir après cet âge. Depuis le début des années 2000, un glissement de l'âge souhaité de départ à la retraite s'est progressivement opéré, passant en moyenne, entre l'an 2000 et le début des années 2010, de 55 à 59 ans, puis à 60 ans. La part des personnes souhaitant partir avant 60 ans a été divisée par quatre en dix-neuf ans, elles étaient 66 % en 2000 contre 16 % en 2019. La diminution est plus marquée encore pour un départ avant 55 ans : 29 % des personnes exprimaient cette volonté en 2000, contre seulement 3 % en 2019. Parallèlement, la part des personnes exprimant le souhait de partir entre 61 ans et 64 ans s'est accrue (2 % en 2009 contre 21 % en 2019, après une forte hausse de 13 % à 20 % entre 2017 et 2018). Pour une grande majorité de ces personnes souhaitant partir entre 61 et 64 ans (74 %), l'âge de départ souhaité est de 62 ans. La loi de 2010 portant réforme des

retraites, qui a relevé l'âge minimum légal de départ de 60 ans à 62 ans, joue vraisemblablement un rôle dans ce décalage. L'augmentation de la part des personnes déclarant un âge idéal de départ à la retraite entre 61 et 64 ans accrédite la thèse selon laquelle ce recul de l'âge de départ est désormais pris en compte dans les idéaux d'une plus grande part de l'opinion. Les personnes non retraitées désirant partir à la retraite à 65 ans ou plus tard sont également de plus en plus nombreuses : leur part a doublé en dix-neuf ans, bien qu'elle reste faible dans l'absolu (13 % en 2019).

## **Un écart de plus de quatre ans entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ**

Peu de personnes envisagent de prendre leur retraite à l'âge qu'elles souhaiteraient dans l'idéal (*graphique 2*). En 2019, 65 % des non-retraités voudraient partir à la retraite à 60 ans ou avant (contre 68 % en 2018), mais seuls 11 % estiment qu'ils pourront effectivement le faire. Les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite à 64 ans et 7 mois en moyenne, soit 4 ans et 2 mois après l'âge moyen souhaité<sup>1</sup> (*graphique 3*). À titre de comparaison, l'âge à partir duquel les non-retraités estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens s'élève à 63 ans et 6 mois en moyenne. Il est en baisse de 4 mois par rapport à 2018.

1. Les moyennes sont calculées pour les non-retraités qui répondent aux deux questions.

Après avoir fortement augmenté entre 2009 et 2014, puis diminué à partir de 2015, la part des personnes non retraitées qui prévoient qu'elles ne pourront partir à la retraite qu'après 65 ans s'est stabilisée autour de 28 %.

### 65 % des non-retraités pensent que leur niveau de vie à la retraite sera plus faible que celui de l'ensemble de la population

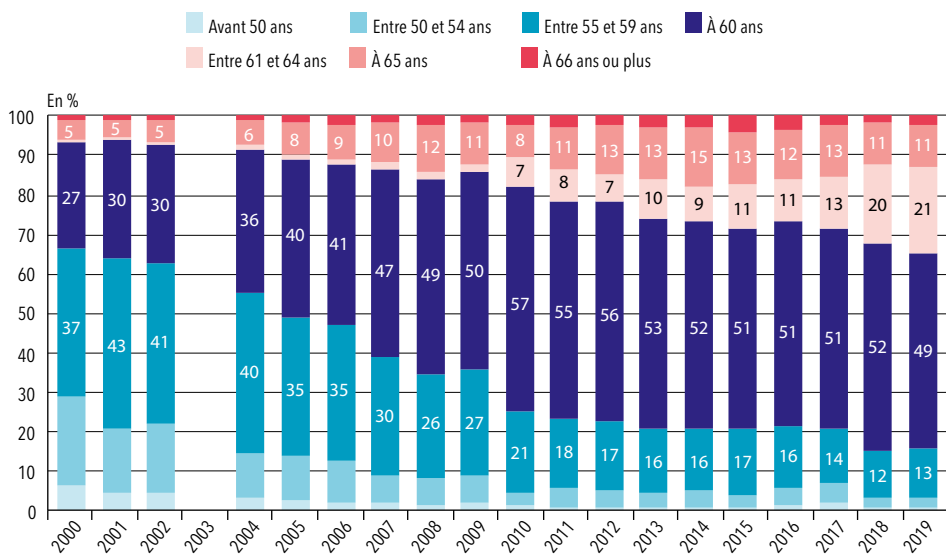
En 2019, plus de six non-retraités sur dix anticipent que leur niveau de vie à la retraite sera inférieur à

#### Encadré 1 Le Baromètre d'opinion de la DREES

Les données sur les souhaits exprimés concernant la retraite sont issues du Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale, les inégalités et la cohésion sociale. Cette enquête est réalisée annuellement par l'institut BVA depuis 2004. Elle se déroule en face à face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. Un peu plus de 3 000 personnes ont été interrogées du 14 octobre au 30 novembre 2019. L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération).

Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions, ou à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes permettent des comparaisons entre sous-catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) ou dans la durée. Les plus petites variations (de l'ordre de 1 ou 2 points de pourcentage) peuvent ne refléter que des imperfections de mesure.

#### Graphique 1 Âge de départ à la retraite souhaité, dans l'idéal, par les non-retraités



**Note** > Réponse à la question « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? ».

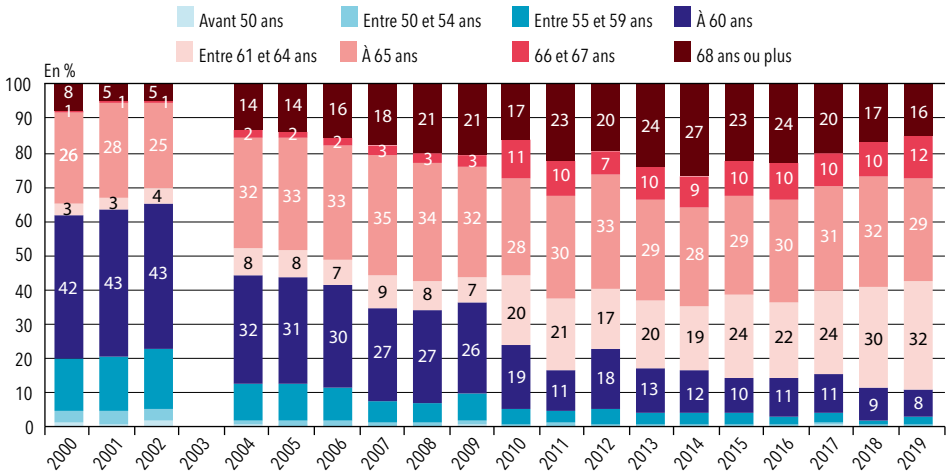
Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles souhaiteraient prendre leur retraite (12 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, 1 à 8 % entre 2009 et 2018 et 6 % en 2019), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

**Lecture** > En 2019, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 49 % souhaiteraient dans l'idéal partir à la retraite à 60 ans et 11 % à 65 ans.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Source** > Baromètre d'opinion de la DREES, 2000-2019.

**Graphique 2** Âge auquel les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite



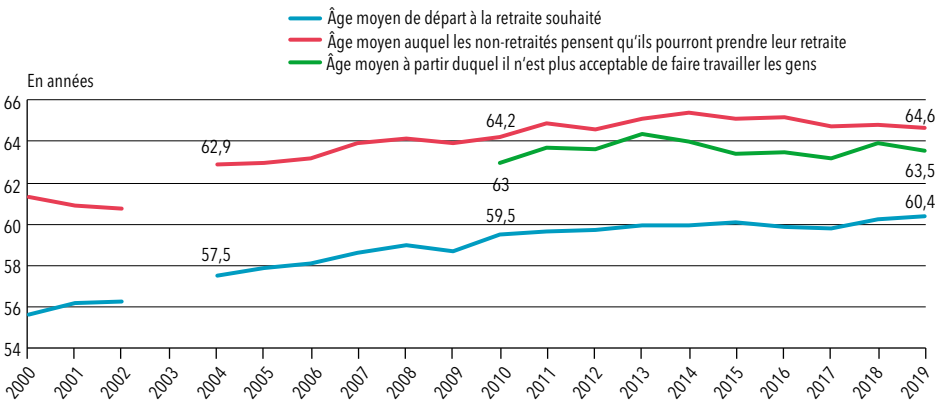
**Note** > Réponse à la question « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles pourront prendre leur retraite (25 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, 11 % en 2009, 10 % en 2010, 9 % en 2011, 7 % en 2012, 8 % entre 2013 et 2015, 9 % en 2016, 11 % en 2017 et 15 % en 2018 et 2019), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Il n'y a pas eu d'enquête en 2003.

**Lecture** > En 2019, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 8 % pensent qu'elles pourront prendre leur retraite à 60 ans et 29 % à 65 ans.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Source** > Baromètre d'opinion de la DREES, 2000-2019.

**Graphique 3** Âge moyen souhaité et estimé de départ à la retraite, et âge moyen auquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens



**Note** > Réponse aux questions « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? », « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? », « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir répondre aux questions, ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Il n'y a pas eu d'enquête en 2003.

**Lecture** > En 2019, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, l'âge moyen de départ à la retraite souhaité est proche de 60 ans, l'âge moyen à partir duquel elles pensent pouvoir prendre leur retraite est légèrement inférieur à 65 ans et l'âge moyen à partir duquel elles pensent qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens est proche de 64 ans.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Source** > Baromètre d'opinion de la DREES, 2000-2019.

celui de l'ensemble de la population, et 25 % pensent même que leur niveau de vie à la retraite sera « bien moins bon » (graphique 4). À l'inverse, ils sont 12 % à penser que leur niveau de vie sera meilleur. C'est un peu plus que sur la période 2011-2018, où seulement 6 % à 9 % envisageaient un niveau de vie meilleur. Par ailleurs, la moitié des personnes interrogées souhaitent que leurs revenus personnels ne diminuent pas lors du passage à la retraite tandis que 47 % considèrent comme acceptable une diminution des revenus allant jusqu'à 20 %.

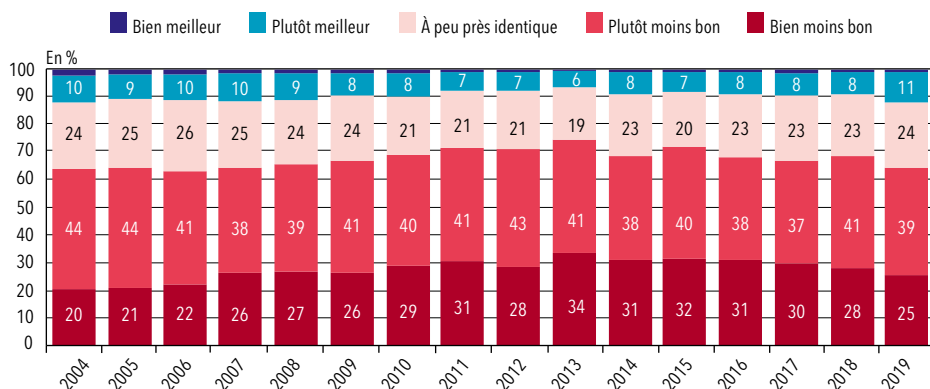
### Deux tiers des personnes jugent des réformes supplémentaires nécessaires pour préserver le système de retraite

Depuis la vague 2016 du Baromètre de la DREES, il est demandé aux personnes interrogées si elles jugent les réformes déjà effectuées suffisantes, ou si elles pensent qu'il est nécessaire d'en effectuer de nouvelles pour « préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe ». 24 % en 2019

(contre 30 % en 2018) jugent les réformes déjà effectuées suffisantes (graphique 5). 8 % ne souhaitent pas se prononcer sur ces questions de l'enquête.

À l'inverse, 68 % des personnes interrogées estiment que des réformes supplémentaires sont nécessaires. Cette proportion augmente par rapport à 2018 (+8 points). 19 % rejettent toutes les pistes de réforme proposées dans le questionnaire d'enquête, ou ne se prononcent pas. Finalement, seule la moitié des personnes enquêtées se prononcent quant aux différentes solutions proposées pour préserver le système par répartition. Elles désapprouvent quasiment toutes le recours à une diminution des pensions : cette proposition n'est retenue que par 2 % d'entre elles<sup>2</sup>. Les trois leviers préférés sont l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge de la retraite et, dans une moindre mesure, l'augmentation des cotisations salariales (respectivement 18 %, 16 % et 14 %). La part des personnes préférant l'augmentation des cotisations est stable en 2019, après avoir baissé de 8 points entre 2017 et 2018. ■

#### Graphique 4 Anticipation par les non-retraités de leur niveau de vie au moment de la retraite par rapport à l'ensemble de la population



**Note >** Réponse à la question « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? ». Les données ne sont disponibles que depuis 2004, car la question n'était pas posée en ces termes auparavant. Les personnes qui ne se prononcent pas (environ 5 % à 6 % de l'ensemble des non-retraités entre 2004 et 2008, mais entre 1 % et 5 % depuis 2009), ou ne pensent pas avoir de retraite dans le futur (car inactives, etc.) ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul.

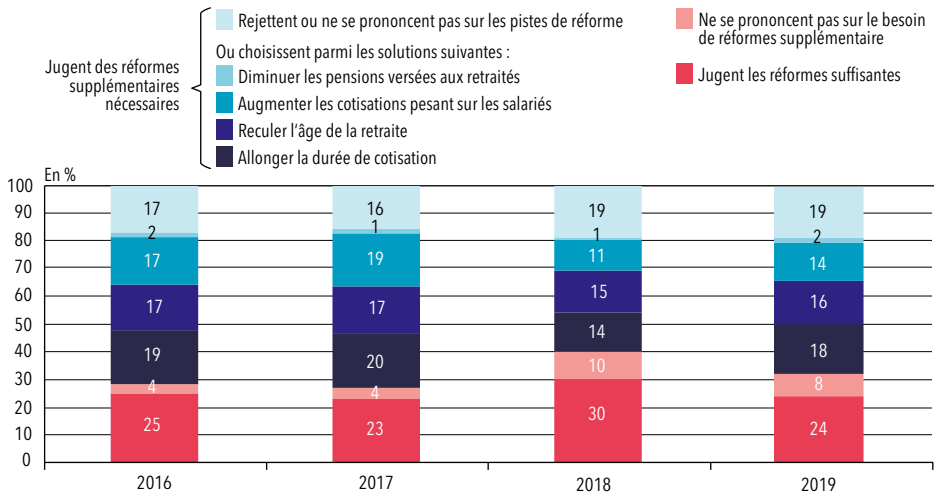
**Lecture >** En 2019, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 39 % anticipent un niveau « plutôt moins bon » à la retraite et 25 % « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population.

**Champ >** France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Source >** Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2019.

2. Données complémentaires disponibles sous : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/panoramas-de-la-drees/article/les-retraites-et-les-retraites-edition-2020>.

**Graphique 5** Opinions vis-à-vis des réformes de retraite



**Note** > À la première question « Compte tenu des réformes engagées ces dernières années, pensez-vous que pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe... », les personnes interrogées (entre le 14 octobre et le 30 novembre 2019) répondent « Les réformes déjà effectuées sont suffisantes » ou « Des réformes supplémentaires sont nécessaires ». Pour ces derniers, il est demandé « Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? ». Les personnes qui ne se prononcent sont celles qui n'ont pas donné leur avis sur une des deux questions. Contrairement aux graphiques précédents, les retraités sont inclus dans le champ des répondants.

**Lecture** > En 2019, 51 % des personnes interrogées considèrent les réformes déjà effectuées suffisantes, rejettent les quatre types de réforme proposés ou ne se prononcent pas sur ces questions.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

**Source** > Baromètre d'opinion de la DREES, 2016-2019.

**Pour en savoir plus**

> **Antunez, K., Papuchon, A.** (2018, mars). En 2017, des français moins inquiets et davantage demandeurs d'intervention publique. DREES, synthèse des résultats de l'enquête 2017.

> **Aubert, P.** (2013). Les attentes et opinions des Français d'âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000. *Retraite et société*, 2013/3 (66), p. 117-135.

> **Masson, L., Solard, G.** (2017, décembre). 84 % des Français souhaitent un socle commun des régimes de retraite - Résultats du Baromètre d'opinion de la DREES. DREES, *Études et Résultats*, 1041.